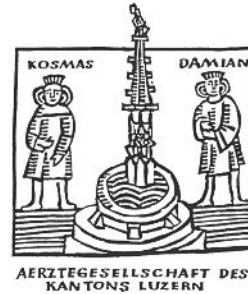


Société de médecine du canton de Lucerne



Markus Reber, président

Qui sommes-nous?

Notre société a été fondée le 11 septembre 1811 et compte aujourd'hui plus de 900 membres. A part l'assemblée générale, ses organes sont le comité de sept membres et l'assemblée des délégués à laquelle toutes les disciplines et les cliniques sont représentées. Notre société est dirigée par un administrateur, simultanément en charge du centre fiduciaire Medkey, et par une secrétaire. Nous sommes membres de l'association des sociétés de médecine de Suisse centrale (www.aerzte-zs.ch) qui réunit, outre notre société, celles des cantons de NW/OW, SZ, UR et ZG. La feuille d'information «Der Luzerner Arzt» est l'organe de publication des sociétés de médecine.

Quelles sont les particularités de notre société?

Demandons plutôt quelle est la situation particulière des médecins du canton de Lucerne? Nous avons, plus que d'autres régions, un problème concernant la démographie médicale. La densité médicale est différente et la menace d'un goulet d'étranglement plane sur les soins de premier recours (LU: 1231 habitants par médecin de premier recours, Suisse: 989 habitants par médecin de premier recours). L'Entlebuch est la région présentant l'âge moyen le plus élevé des médecins de premier recours de Suisse. Avec 80 centimes, Lucerne a le point tarifaire le plus bas (moyenne suisse: 88 centimes). En 2008, nos coûts prévisionnels par assuré se sont élevés à Fr. 450.- (moyenne suisse: Fr. 570.-) dans la Convention prestations-prix (LeiKoV). De ce fait, la réduction des tarifs de laboratoire et la diminution de la marge sur la remise de médicaments touchent durement les médecins de premier recours de notre canton. Quant aux spécialistes, les recettes provenant de cette remise sont si peu élevées qu'elles ne compensent pas ce point tarifaire le plus bas de Suisse. Les médecins lucernois ne réalisent leurs revenus que par des horaires de travail supérieurs à la moyenne. Tous ces éléments aggravent les problèmes de relève.

Comment nous engageons-nous?

La réaction aux nouveaux tarifs de laboratoire a été particulièrement vive. Outre l'action menée par la SSMG le 1^{er} avril, nous avons organisé une journée du laboratoire le 26 mars: nous avons invité 230 patients

volontaires pour une prise de sang dans une tente érigée devant le Centre de congrès et de culture qui recevait simultanément les journées de santé de Suisse centrale consacrées au thème de la qualité.

Le maintien de la dispensation directe de médicaments par les médecins avec une marge appropriée est un but de politique professionnelle important pour nous. Le rédacteur du présent article remettra volontiers un argumentaire à toutes les personnes qui le lui demanderont.

La situation de la médecine de premier recours crée aussi des problèmes dans le service de garde. Comme solution, nous avons fondé avec l'hôpital cantonal sis à Lucerne et à Wolhusen un cabinet d'urgence dans lequel les médecins de premier recours de la région peuvent accomplir leur service de garde. Ce projet est tout aussi utile aux hôpitaux qu'aux médecins effectuant leur service de garde. Dans certains endroits de la périphérie, la collaboration avec la centrale d'assistance téléphonique Callcenter Medphone propre aux médecins allège la situation.

Un autre projet en cours consiste à déterminer, selon le modèle argovien, le besoin de médecins dans les différentes disciplines. Au lieu d'effectuer simplement une enquête auprès de chaque société de discipline, ce projet vise l'établissement d'une base solide pour justifier de nouvelles admissions. Il permettra aussi de renforcer les arguments de notre société cantonale et de lui donner une plus grande légitimité.

Notre société est membre de l'association cantonale des professions libérales. Cette affiliation est d'une grande importance car nos demandes en qualité de PME sont prises au sérieux et nous atteignons aussi souvent mieux les politiciens.

Perspectives

Alors que la politique malheureuse, dogmatique et à court terme menée au niveau suisse par le conseiller fédéral Pascal Couchepin menace particulièrement les soins médicaux dans notre canton, nous bénéficions, sur le plan cantonal, d'une direction compétente en la personne du conseiller d'Etat Markus Dürr, en charge de la direction de la santé et des affaires sociales du canton de Lucerne. Il se retirera en fin d'année. Nous espérons que son successeur sera une personne tout aussi compétente, pragmatique et ouverte au dialogue.

Correspondance:
Dr Markus Reber
Société de médecine du canton
de Lucerne
Schwanenplatz 7
CH-6004 Lucerne
Tél. 041 410 88 85
Fax 041 410 80 60
sekretariat@aerzte-lu.ch
www.aerzte-zs.ch